

Appel à candidature 2025 : animations thème culturel 2025

Le Jardin botanique Jean-Marie Pelt (Villers-lès-Nancy, 54) lance un appel à candidature pour des animations sur la période du 05 avril au 31 décembre 2025, tous les jours de 9h30 à 17h00 (18h00 à partir de mai).

Le thème culturel de l'année 2025 sera « Coco&Co » portant sur les palmiers. Il se déclinera sous différentes formes :

- Un parcours de découverte dans les serres tropicales abordant ces espèces et leur environnement, ainsi qu'un parcours pédagogique dans notre salle d'exposition.
- Un programme culturel d'activités : animations, spectacles, ateliers, concerts sur le thème des palmiers.

Durant toute cette période et lors des week-ends événements (ex : Rendez-vous aux Jardins, Nuit européenne des Musées, Fête de la science, etc.), nous recherchons des manifestations / animations / expositions artistiques, culturelles ou artisanales, des artisans et producteurs.

L'occupation du domaine public donne lieu au paiement d'une redevance de 2,80 € TTC (tarif pouvant évoluer à partir du 1^{er} mars 2025) par jour d'occupation conformément à la grille tarifaire votée par le Conseil Métropolitain. La redevance est due par avance, le paiement est effectué à l'accueil du jardin botanique.

Nous valorisons l'engagement en faveur de l'environnement et du développement durable. Ces aspects seront des critères déterminants dans la sélection des participants (Note d'originalité : 40/100 et cohérence avec les lieux : 60/100).

Les candidats sont invités à présenter leur projet en envoyant une note détaillée, mettant en avant leur originalité et leur engagement environnemental.

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une note détaillée ;
- Une attestation de régularité sociale de moins de 6 mois ;
- Une attestation de régularité fiscale datant de moins de 3 mois ;
- Une attestation d'assurance responsabilité professionnelle.

Le retour des candidatures est attendu pour le 15 janvier au plus tard, à l'adresse mail pedagogiecjb@grandnancy.eu

Après l'analyse des projets reçus conformément aux critères annoncés, les candidats dont le projet sera accepté seront informés par courrier. Les candidats dont le projet sera rejeté, recevront également un courrier, néanmoins, ils ne pourront prétendre à aucune indemnité.



Jardins botaniques du Grand Nancy et de l'Université de Lorraine
100 rue du jardin botanique
54600 Villers-lès-Nancy